

***Commission Consultative pour
Etrangers de la Commune de Bech***

**Procès verbal de la réunion de la commission
consultative pour étrangers de la commune de Bech
du 2 octobre 2006**

Présents :

Membres effectifs : Emile Bohnenberger, Nico Schmit, Maria Afonso, Fred Koster

Membres étrangers suppléants : Adelaïde Ferreira, Christian Michel

Observateur : Dan Conrardy qui a posé sa candidature

Excusées : Ana Munnich, Monique Welter

Monsieur Eric Lecocq, élu comme membre suppléant par le conseil communal. a déménagé dans une autre commune et ne peut donc plus être membre de la commission.

1. Bienvenue des membres

Le président M. Emile Bohnenberger a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue des membres à la première réunion de la commission.

Après que les membres se sont présentés, la commission s'est mis d'accord que la langue véhiculaire utilisée pendant les réunions sera le français et le luxembourgeois.

2. Désignation d'un vice-président et d'un secrétaire

La désignation d'un vice-président et d'un secrétaire a été reportée à la prochaine réunion vu l'absence de deux membres. Le président se déclare prêt à rédiger le procès-verbal des réunions. Une copie du procès-verbal est remis aux membres du conseil communal.

3. Rôle de la commission

Le président a distribué aux membres une copie du règlement grand-ducal fixant l'organisation et le fonctionnement des commissions consultatives pour étrangers et a élucidé les missions d'une commission pour étrangers.

Il a rendu attentif que le but principal d'une commission consultative pour étrangers est la participation des étrangers à la vie de la commune et qu'elle a aussi un rôle politique à jouer.

Le règlement grand-ducal prévoit que la commission peut « *saisir les autorités communales des propositions, avis et doléances et peut former des délibérations soit à la demande du conseil communal ou du collège des bourgmestre et échevins soit de sa propre initiative* »

4. Statistiques

Le président a présenté aux membres une analyse statistique de la population de la commune de Bech. Un quart de la population de la commune de Bech est de nationalité étrangère qui se répartit sur 25 nationalités différentes. 9 étrangers sur 10 appartiennent à l'Union européenne.

Des résidents arrivés dans la commune de Bech en 2005, 53 % sont de nationalité étrangère.

5. Activités

Le président a distribué aux membres une liste d'activités proposées par des commissions d'autres communes a invité les membres de se faire des idées concrètes quelles activités la commission pourraient organiser les prochaines années. Parmi les activités organisées par la commission durant les dernières années, le président a retenu l'importance de faire de nouveau une action de sensibilisation auprès des étrangers de s'inscrire aux listes électorales.

Pour 2007, la commission a décidé de proposer au collège échevinal d'organiser au cours du mois de mai une journée de rencontre des résidents luxembourgeois et étrangers arrivés à la commune de Bech durant l'année 2006.

Programme inofficielle (à voir avec le collège échevinal)

Après-midi (vers 16.00 heures): Visite des attractions de la commune de Bech avec explications données par la bourgmestre

Soir : (vers 19.00 heures) : Réception à la salle de fête de la commune de Bech

5. Doléances au collège échevinal

La commission a décidé de proposer au collège échevinal que les rapports des réunions du conseil communal publiés au 'Gemengebuet' en langue allemande sont aussi publiés en langue française.

Emile BOHNENBERGER
président